
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 septembre 2017 à 19h30
Au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Jean-Claude CAGNON
3	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir d'Evelyne FORNER
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Arrivée après la 7 ^{ème} délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
13	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
14	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
18	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
22	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir d'Yves GRANGE
26	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 26 ^{ème} délibération
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
29	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANCOIS
31	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicolas MARC
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	

27 communes présentes

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Excusés :

Jean-Claude LOISEAU

Tresserve

Autres présents non votants :

Daniel DE MEDTS

Frédéric GIMOND

Laurent LAVAISSIERE

Martine REVOL

Christophe PIRAT

Christophe TOUZEAU

Véronique MERMOUD

Olivier VERDENAL

Sophie CASSARO

Quentin CLERC

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Eline QUAY-THEVENON

Saint Offenge

Directeur Général Adjoint des Services

Directeur Général Adjoint

Directrice de cabinet

Directeur des services à la population

Directeur du Pôle Eau

Responsable Urbanisme-Habitat-Foncier

Responsable Finances

Service Tourisme

Service Tourisme

Responsable Juridique/Assemblées

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 septembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 205 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 52 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (49 titulaires), et 60 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 43 Année : 2017
Exécutoire le : 22 SEP. 2017
Affichée le : 22 SEP. 2017
Visée le : 22 SEP. 2017

FINANCE

Transfert comptable de la compétence eau potable de la commune de Mouxy à la Communauté d'Agglomération Grand Lac à compter du 01/01/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 31 mai 2016 portant extension des compétences et modification des statuts de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget pour intégration de la compétence « Eau potable » à compter du 1^{er} janvier 2017.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 Novembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget, de la Communauté de communes du Canton d'Albens et de la Communauté de communes de Chautagne.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 novembre 2016 approuvant les statuts modifiés de la CALB, et notamment son article 4.2.3

Vu la délibération du 13 février 2017 approuvant le compte administratif du budget Eau

Au 1^{er} Janvier 2017, la Communauté d'agglomération Grand Lac issue de la fusion exerce en lieu et place des communes la compétence Eau.

Ce transfert de compétences a donné lieu à la clôture du budget annexe communal "eau" entraînant la réintégration des comptes dans le budget principal de la commune.

La mise à disposition à titre obligatoire des immobilisations nécessaires à l'exercice des services (classes 1 et 2) ainsi que les droits et obligations y afférents, notamment les emprunts, au profit de la Communauté d'agglomération Grand Lac doit intervenir.

Concernant le devenir des résultats (fonctionnement et investissement) afférents à la compétence "eau", ils seront transférés à la Communauté d'agglomération "Grand Lac" (budget « régie eau Grand Lac » 80501) qui exerce désormais la compétence.

Le transfert des résultats et la mise à disposition des immobilisations, droits et obligations y afférents sont détaillés dans le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Les admissions en non-valeur concernant les titres émis jusqu'au 31/12/2016 et relatif à l'exercice de la compétence Eau potable seront prise en charge par les communes et un remboursement par Grand Lac interviendra après délibération et convention spécifique.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer la convention et tous les actes nécessaires à son exécution ;

Aix-les-Bains, le 14 septembre 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 49
- Votants : 59
- Pour : 59
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Transfert de la compétence Eau Potable PROCES-VERBAL de mise à disposition

CONSTATANT LE TRANSFERT DE RESULTATS ET LA MISE A DISPOSITION DE BIENS, DROITS ET OBLIGATION Y AFFERENTS ENTRE :

-LA COMMUNE DE MOUXY, représentée par Gabrielle KOEHREN, Maire agissant au nom et pour le compte de ladite commune, en exécution de la délibération du conseil communal,

AU PROFIT DE :

- LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "GRAND LAC", (budget 80501 régie eau Grand Lac) représentée par Dominique DORD, Président, dûment autorisé à signer le procès-verbal en exécution de la délibération concordante du conseil communautaire.

Il a été convenu ce qui suit :

Objet :

Le présent procès-verbal définit les conditions par lesquelles la commune de **MOUXY** met à disposition de la Communauté d'agglomération Grand Lac les biens, droits et obligations pour l'exercice de la compétence Eau à compter du 01/01/2017:

1-Résultats :

L'approbation du compte administratif et la délibération d'affectation des résultats 2016 du budget Eau en date du 13 février 2017 fait apparaître les soldes suivants :

Résultat de fonctionnement: + 36 716,70 €
Solde d'investissement : + 35 052,34 €

Il est décidé de transférer :

Résultat de fonctionnement: + **36 716,70 €**
Solde d'investissement : + **35 052,34 €**

2-Emprunts ayant servi à l'acquisition des biens mis à disposition :

Imputation /Libellé du prêt	Date souscription	Montant	Capital restant dû
1641-DEXIA CL MIN245508EUR/0257392	27/12/2006	400 000 €	292 282,61 €

3-Subventions transférables ayant financé les biens mis à disposition :

voir annexe N°1

4-Biens :

voir annexe N°1

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUIS.	DURÉE AMORT	VALEUR BRUTE	AMORT. ANTÉR.	AMORT. 2016	VALEUR NETTE	COMPTE CIBLE
13111	MOUXY SUBVENTION 13111	Subvention transférable	01/01/2005	10	154 873,17	25 613,00	3 954,00	125 306,17	13111
1313	MOUXY RESEAU EAU 1	Reprise subventions eau Mouxy	10/05/2011	10	17 882,11	9 010,00	1 404,00	7 468,11	1313
1313	MOUXY RESEAU EAU 2	MIGRATION COMPTE 1313 - 1313920225 - MOUXY	10/05/2010	10	30 120,00	0,00	0,00	30 120,00	1313
2111	MOUXY CONSTRESERVOIRGALLE	CONSTR. RESERVOIR DANIEL BRUNEL+ACQUISITION GALLET	29/07/2005	0	4 548,96	0,00	0,00	4 548,96	21711
2128	MOUXY TERRAINSPERIMETRE	TERRAINS DIVERS 1996+PERIMETRE PROTECTION CAPTAGE	31/12/1996	2	19 478,40	17 567,79	1 910,61	0,00	21728
21311	MOUXY RESERVOIR	RESERVOIR Commune Mouxy	27/03/2007	40	692 801,45	121 240,00	17 320,00	554 241,45	217311
21351	MOUXY EAUPOT CIMETIERE	ROBINET EAU POTABLE CIMETIERE	05/12/2011	10	768,63	768,63	0,00	0,00	217351
21351	MOUXY PORTSCAPTAGE BRISE	PORTES DES 4 CAPTAGES ET BRISE	06/12/2011	10	7 415,20	2 968,00	742,00	3 705,20	217351
21351	MOUXY REGARD SOURCE MTGNE	Acquisition EPOSE REGARD EAU DE SOURCE DANS LA	24/12/2013	10	1 657,96	332,00	166,00	1 159,96	217351
21351	MOUXY RESERV FG ECLAIRAGE	RESERVOIR FAUBOURG ECLAIRAGE	06/12/2011	10	8 190,24	3 276,00	819,00	4 095,24	217351
21355	MOUXY RESINFORMATIQAIRIE	Cablage-réseau informatique-Mairie	26/02/2003	15	2 568,24	2 040,00	470,00	348,24	
21531	MOUXY RESEAUX EAU POTABLE	Réseaux d'eau potable - Commune Mouxy 1976->2016	29/04/2014	40	804 035,53	206 625,41	21 272,28	576 137,84	217351
2154	MOUXY AFFUTEUSE	AFFUTEUSE ELECTRIQUE	07/04/2016	40	242,75	0,00	0,00	242,75	
2154	MOUXY DEBROUSSAILLEUSE	DEBROUSSAILLEUSE AUTOMOTRICE	26/05/2003	40	7 775,00	0,00	7 775,00	0,00	
2154	MOUXY EPAREUSE	BA-EAU EPAREUSE	24/11/2016	40	26 400,00	0,00	0,00	26 400,00	
2154	MOUXY EXTRACTEUR	Matériel technique - extracteur-Budget-Eau-Mouxy	08/12/2016	40	1 717,29	0,00	0,00	1 717,29	
2154	MOUXY TAILLE HAIE	Taille-haie thermique-Budget-Eau-Mouxy-26500	13/12/2016	40	270,00	0,00	0,00	270,00	
21561	MOUXY COMPTEURS	Compteurs eau-sectorisat° Ant à 1998->22/6/2015	20/12/2007	10	74 630,57	54 660,51	3 646,92	16 323,14	217561
21561	MOUXY COMPTEURS 2016	EAU MOUXY COMPTEURS 2016	06/12/2016	10	2 964,00	0,00	0,00	2 964,00	217561
21561	MOUXY TELEGESTIONRESERVOI	SYSTEME TELEGESTION RESERVOIR+INTERRUPTEUR DE NIVE	11/12/2009	10	6 290,06	3 561,35	629,01	2 099,70	217561
2162	MOUXY-CAMION-BENNE	CAMION-BENNE-AVEC-TRIBENNE	16/06/2003	8	31 781,00	31 781,00	0,00	0,00	
2163	MOUXY-CARTE-GRAPHIQUE	CARTE-GRAPHIQUE	01/01/1986	40	305,02	0,00	305,02	0,00	

2183	MOUXY-IMPRIMANTE	IMPRIMANTE EAU-MUXY	31/03/2003	40	418,60	418,60	0,00	0,00
2183	MOUXY-SCANNER	SCANNER EAU-MOUXXY	31/03/2003	40	166,24	166,24	0,00	0,00
2183	MOUXY-SYSTEME-INFORM	BUDGET EAU-MOUXXY-SYSTME-INFORMATIQUE	03/11/2016	40	1-478,90	0,00	0,00	1-478,90
2188	MOUXY-DEBROUSS-TRONCO-NET	DEBROUSSAILLEUSE- HYDRGSTATIQUE*TRONCONNEUSE	04/03/2008	3	6-221,88	6-221,88	0,00	0,00
2188	MOUXY-MEGAPHONES	ACHAT-DE-2-MEGAPHONES	20/05/2016	1	1-524,00	0,00	0,00	1-524,00
2188	MOUXY-PANNEAU-LUMINEUX	Panneau lumineux Massif-beton-et-branchement	08/12/2016	3	25-276,90	0,00	0,00	25-276,90
266	MOUXY-PARTICIPATION-SILB	Participation-SILB	28/06/2009	0	158-321,19	0,00	0,00	158-321,19

Fin Annexe N°1

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Transfert comptable de la compétence eau potable de la commune de Mouxy à la communauté d'Agglomération Grand Lac à compter du 1er janvier 2017

Date de transmission de l'acte : 22/09/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 22/09/2017

Numéro de l'acte : d2057 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170914-d2057-DE

Date de décision : 14/09/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres